

Le dispositif *Amarok e-Santé Agri* : une approche ‘positive’ de la santé des agriculteurs

**Pour tout contact : Olivier TORRES, Professeur à l’Université de
Montpellier (MOMA – Labex Entreprendre), Président fondateur de
l’Observatoire AMAROK**

olivier.torres@umontpellier.fr

Avant-propos

Les recherches académiques sur la santé des entrepreneurs et des agriculteurs initiées par l'équipe d'Amarok, sous la direction du Pr. Olivier TORRES, ont permis d'établir en 2019 le chiffre de 35,1% d'agriculteurs en situation d'épuisement ; un chiffre bien au-delà de la moyenne constatée pour les autres travailleurs non-salariés (artisans, commerçants, professions libérales, chefs d'entreprises...)¹.

Au-delà du constat et dans la durée, Amarok a conçu une solution spécifique au monde agricole permettant d'évaluer la santé au travail des agriculteurs tout en dépistant leur risque de burnout. En collaboration avec la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, puis avec la MSA Languedoc et l'UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysage), le dispositif 'Amarok e-santé agri' est né.

Contrairement aux numéros verts anti-détresse, *Amarok e-Santé Agri* repose sur une communication positive. L'orientation du dispositif est équilibrée, accordant de l'importance aux facteurs pathogènes (les stressseurs agricoles) mais aussi – c'est là que réside son originalité – aux facteurs salutogènes² (les satisfacteurs agricoles). Ce n'est qu'en cas de risque que s'enclenche un test de dépistage du burnout et, si le niveau d'épuisement est jugé élevé, se déclenche une alerte qui organise une mise en relation de l'agriculteur en épuisement avec un service d'écoute psychologique.

Ce dispositif a une double vertu : *Amarok e-Santé Agri* concilie la santé de l'agriculteur sans détériorer l'attractivité d'un secteur dont l'image est dégradée auprès des jeunes générations et du grand public.

¹ Torrès O. et C. Kinowski-Moysan (2019), "Dépistage de l'épuisement et prévention du burnout des dirigeants de PME : d'une recherche académique à une valorisation sociétale", *Revue Française de Gestion*, n° 284, pp. 171-189.

² Un facteur salutogène est un facteur bon pour la santé

Les fondements théoriques : l'existentialisme au travail des agriculteurs

Comme tout entrepreneur, les agriculteurs n'ont pas un rapport au travail comme les autres travailleurs (notamment salariés du privé ou de la fonction publique). Ils ont un rapport existentiel à leur travail et existentialiste à leur entreprise agricole³.

Non seulement, ils travaillent beaucoup (une grande majorité travaille + de 50 heures par semaine comparativement à 36h pour les salariés)⁴ mais ils le font généralement en engageant aussi leur capital. On a pu montrer qu'ils rognent également leur temps de sommeil pour travailler davantage (Guiliani et al, 2018)⁵ et prennent significativement moins de vacances que le reste de la population. Pour résumer, ils travaillent plus d'heures par jour, plus de jours par semaine, plus de semaines par an et plus d'années dans leur carrière professionnelle.

Ce sur-engagement en termes de travail et de capital, ainsi que l'attachement à la terre, créent les conditions d'un rapport existentialiste au travail. Leur identité est fortement liée à leur travail car il procure un fort sentiment d'appartenance et d'accomplissement. Le sentiment de satisfaction du travail accompli nourrit l'existence même de l'agriculteur qui finit par s'identifier à son entreprise/exploitation qui est sa chose, sa création, son monde, une extension de sa propre personne, voire de sa famille en cas de succession⁶.

³ Torrès O, Giuliani F, Thurik R, (2022), "Entrepreneurship and health: an existential perspective", *Revue d'Entrepreneuriat*, Hors Série 2, Vol. 21, pp. 11-32.

⁴ En ce qui concerne leur temps de travail hebdomadaire, L'étude d'Amarok avec la chambre d'agriculture de Saône et Loire a montré que la très grande majorité des exploitants agricoles (67,20%) travaille plus de 50 heures par semaine. Parmi eux, 16,93% travaillent plus de 70 heures. (Amarok, Rapport n°7, 65p, avril 2020).

⁵ Giuliani F. et O. Torrès (2018), « Entrepreneurship: An insomniac discipline? An empirical study on SME owners/directors », *International Journal of Entrepreneurship and Small Business*, Vol. 35, n°1, pp. 81-101

⁶ Le sénateur Cabanel exprime bien cet existentialisme au travail dans son rapport co-écrit avec la sénatrice Férat : « En tant que paysan moi-même, j'ai ressenti l'esprit de corps de cette filière, l'humilité, le courage, mais aussi la passion qui pousse à se surpasser et qui parfois pousse au bout, à bout » (p. 160). Olivier Rietman, dans le même rapport évoque aussi cette ambivalence : « Le monde agricole n'est aujourd'hui quasiment composé que de passionnés ; ce métier ne peut s'exercer bien sans passion ni investissement total. Mais quand vous subissez tous ces aléas et qu'en plus vous ne gagnez pas votre vie, vous vous retrouvez dans un cercle vicieux et une solitude de tous les jours parce que c'est aussi un métier où l'on est souvent seul avec ses vaches, dans son tracteur, à la maison parce que l'épouse travaille ailleurs. Un certain nombre d'agriculteurs ne trouvent pas de solutions à leurs problèmes et on en arrive à des situations dramatiques » (p. 170).

Ainsi à la question, ***Mon travail et mon exploitation/entreprise sont des éléments essentiels de mon existence***, ils sont 88,04% à être d'accord ou plutôt d'accord. Seuls 3,76% ne sont pas d'accord avec cette assertion.

1	Totalement d'accord	360	50.07%
2	Plutôt d'accord	273	37.97%
3	Neutre	59	8.21%
4	Plutôt en désaccord	14	1.95%
5	Totalement en désaccord	13	1.81%

Mais l'une des conséquences de cet existentialisme est que l'Agriculteur, comme tout entrepreneur, a tendance à subordonner sa santé au profit de son activité professionnelle. C'est le travail avant tout et son exploitation par-dessus tout. Pour bon nombre d'Agriculteurs, les loisirs sont limités. Leur espace de vie se borne parfois uniquement à l'exploitation agricole. C'est dans ce théâtre d'opération qu'ils s'épanouissent, qu'ils prennent du plaisir, qu'ils vivent et expriment pleinement leur passion, parfois envahissante, voire dévorante. Mais c'est dans ce contexte qu'ils peuvent aussi éprouver les pires difficultés et vivre de véritables tourments au travail.

En fin de compte, le rapport existentialiste au travail a pour effet d'amplifier les états de santé – de manière positive – on parlera de salutogenèse – mais aussi de manière négative – on parlera de souffrance au travail (Torrès et al, 2022⁷). **Le dispositif *Amarok e-Santé Agri* aborde conjointement les volets positifs et négatifs au travail. C'est ce qui fait son originalité.**

Eviter le biais *pathétique* de la santé des agriculteurs

De manière générale, les agriculteurs sont en bonne santé au travail. Amarok a produit plusieurs rapports (janvier 2019 à juin 2021) avec la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire. Qu'elle soit physique ou mentale, la majorité des agriculteurs déclare une bonne santé. Sur les quatre premières enquêtes, la bonne santé mentale des agriculteurs oscille entre 60,1 et 64,8% (voir annexe 4).

⁷ Torrès O. (sous la direction de) (2022), *La santé du dirigeant – de la souffrance patronale à l'entrepreneuriat salutaire*, Editions de Boeck, 288p.

Pourtant, la souffrance au travail de certains agriculteurs, bien que réelle mais minoritaire, semble appeler l'attention de la société. Le film « *Au nom de la terre* » en est une illustration parmi d'autres. Le pathos semble coller à la peau du monde agricole au point d'affaiblir l'image et l'attractivité de ce secteur auprès des jeunes générations⁸. Comment donc aborder la question de la santé sans tomber exclusivement dans le pathos ? Comment éviter ce biais de représentation dans le monde agricole où le pathogène est souvent synonyme de pathétique ? D'autant que les résultats d'Amarok montrent que la majorité des agriculteurs sont en bonne santé physique et mentale (Annexe 4).

C'est la problématique à laquelle s'est attelé Amarok : traiter de la question de la santé sans tomber dans le pathos.

« *Amarok e-Santé Agri* » est fondé sur les évènements liés à la vie professionnelle et personnelle.

L'entrepreneuriat est une science de l'action de l'Homme. William Gartner, figure centrale de la recherche en *entrepreneurship* dans son article fondateur « Qui est l'entrepreneur n'est pas une bonne question » considère que ce qui compte, ce n'est pas ce qu'il est mais ce qu'il fait (Gartner, 1989).

C'est pour cette raison que le dispositif est fondé sur les évènements de vie professionnels positifs et négatifs. Ce sont les faits qui comptent, les faits auxquels l'agriculteur s'expose et qui lui procure de la satisfaction – on parlera de satisfacteurs – mais aussi du stress – on parlera de stressseurs.

Nous avons donc établi de manière qualitative la liste des stressseurs et des satisfacteurs au travail. Puis nous avons quantifié les scores moyens de stress et de satisfactions liés à chaque évènement. Ainsi l'équipe d'Amarok a pu établir la liste des 30 stressseurs et des 30 satisfacteurs de l'agriculteur. Ces deux échelles intègrent aussi la vie personnelle et familiale dont on sait la porosité dans le monde des entreprises de petite taille, comme cela est particulièrement le cas dans le monde agricole.

⁸ « Il est important de ré-enchanter ces métiers (...). Il est malheureux que ce soit le cinéma, à travers le film « *Au nom de la terre* », qui vienne témoigner de ces problèmes et les rendre publics. Nous gagnerons cette guerre pour les agriculteurs si nous arrivons à convaincre le consommateur de la qualité du travail que font nos agriculteurs, ainsi que du juste prix auquel ils doivent être rémunérés. C'est la seule solution si nous voulons qu'il y ait un avenir pour l'agriculture et que nos enfants puissent avoir envie à un moment donné de revenir dans nos campagnes et non l'inverse » (Sébastien Pla, p. 174, Sénat n°451)

Le satisfactomètre de la vie agricole

SATISFACTOMÈTRE AGRICOLE[©]

INTENSITÉ MOYENNE DE SATISFACTION RESENTIE

Satisfaction des enfants (scolarité, travail, santé, naissance, etc.)	3,97
Satisfaction de la clientèle	3,90
Bonne entente familiale (enfants, couple, parents, etc.)	3,81
Bonne entente avec les associés	3,69
Nouveau projet/produit	3,24
Rachat d'une entreprise/d'un terrain	3,20
Bon climat social/implication du personnel	3,16
Nouvel équipement	3,16
Succès stratégie/atteinte des objectifs	3,15
Arrivée d'un nouvel investisseur/associé	3,15
Création d'une nouvelle structure	3,09
Formation du dirigeant	3,02
Travaux/agrandissement de l'exploitation	2,99
Participation à un événement/un salon	2,96
Nouvelle organisation/stratégie	2,93
Célébration/événement festif (professionnel ou personnel)	2,93
Réunion avec les associés ou les salariés	2,92
Bonne situation des élevages/des cultures	2,92
Hausse activité/ production/ rendements	2,91
Valorisation du travail du dirigeant	2,90
Bonne prospection clientèle	2,89
Bon résultat/ rentrée de liquidités	2,87
Cession/transmission de l'exploitation (totale ou partielle)	2,78
Satisfaction des conditions d'exploitation	2,77
Bonnes conditions climatiques	2,72
Prise de repos/de vacances du dirigeant	2,66
Bonne conjoncture	2,61
Réponse positive de l'administration	2,59
Recrutement d'un salarié	2,53
Soutien social/solidarité	2,47

ÉVÉNEMENTS SATISFACTEURS

INTENSITÉ
(1 À 5)

© Observatoire Amarok (2023)

Le stressomètre de la vie agricole

STRESSOMÈTRE AGRICOLE®

INTENSITÉ MOYENNE DE STRESS RESENTI

Liquidation/Procédure judiciaire	4,18
Mauvaises conditions climatiques	3,89
Stress/soucis liés aux animaux ou aux récoltes	3,73
Problème de santé du dirigeant ou d'un proche	3,55
Problème de trésorerie	3,55
Surcharge de travail du dirigeant	3,52
Baisse d'activité/mauvais résultat	3,39
Incertitudes/manque de visibilité	3,37
Maladie grave/décès famille ou proche	3,36
Mauvaise conjoncture	3,35
Difficultés avec l'administration	3,15
Pression fiscale	3,13
Problème de recrutement/absence de personnel	3,13
Problème avec des associés/actionnaires	3,09
Problème avec des salariés/licenciement	3,07
Pression sociétale	3,06
Départ d'un associé/d'un partenaire	3,06
Soucis familiaux (enfants, couple, parents, etc.)	3,04
Manque de reconnaissance/solitude du dirigeant	3,02
Problème de sécurité (vol, accident, agression, etc.)	2,98
Panne/casse de matériel	2,94
Contrôle des autorités	2,91
Problème de qualité du produit/production	2,91
Partenaire de l'exploitation en difficulté	2,84
Problème de santé d'un salarié	2,73
Perte d'un client ou problème clientèle	2,71
Erreur/échec stratégique	2,64
Problème d'organisation pro. ou perso.	2,63
Problème avec un fournisseur/un prestataire	2,51
Démission d'un salarié	2,39

ÉVÉNEMENTS SATISFACTEURS

INTENSITÉ
(1 À 5)

Validité prédictive du stressomètre et du satisfactomètre sur le risque de burnout des Agriculteurs

Variables	Epuisement professionnel
Contrôles	
<u>GENRE</u> ^a	0,049 °
AGE	0,008
SURCHARGE de travail	0,010
SOLITUDE au travail	0,273 ***
Prédicteurs	
STRESS de la vie agricole	0,565 ***
SATISFACTION de la vie agricole	-0,209 ***
<u>Interaction</u>	
SATISFACTION x STRESS	-0,093 ***
Qualité du modèle	
F-test (ddl)	89,07 (7) ***
R ²	0,471 ***
R ² ajusté	0,465 ***

° p < 0,10 ; *p < 0,05 ; **p < 0,01 ; ***p < 0,001

^a modalité de référence = femme.

Des régressions linéaires multiples ont été réalisées afin de tester les hypothèses suivantes : (1) le stress évalué par l'inventaire des stressors de la vie entrepreneuriale agricole (stressomètre agricole) est associé négativement à la santé des agriculteurs et positivement à leur épuisement professionnel ; (2) la satisfaction évaluée par l'inventaire des satisfacteurs de la vie entrepreneuriale agricole (satisfactomètre agricole) est associée positivement avec la santé des agriculteurs et négativement avec leur épuisement professionnel ; (3) la satisfaction et le stress entretiennent une interaction négative, lorsque la satisfaction augmente, les effets du stress se font moins ressentir. Le profil démographique et le contexte de travail des répondants pouvant avoir une influence sur leur état de santé et leur épuisement professionnel, les variables de genre, d'âge, de surcharge et de solitude sont entrées comme variables de contrôle dans les modèles de régression.

Le lancement du dispositif « Amarok e-Santé Agri »

le 2 novembre 2022

Pendant la crise Covid-19, les numéros verts se sont multipliés. Ils sont une main tendue à celles et ceux qui sont en difficulté, voire en détresse.

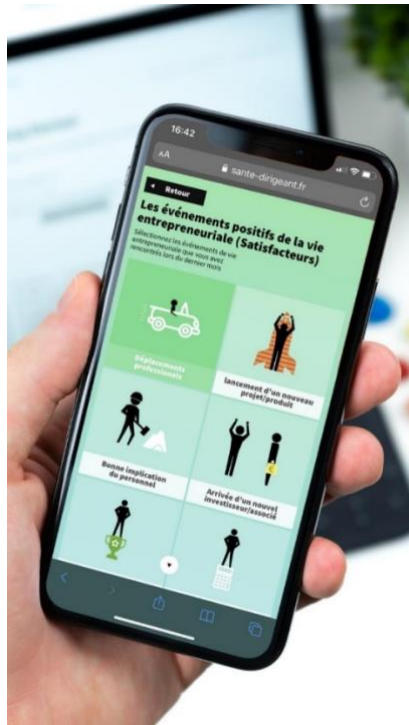
Ces initiatives et ces numéros verts constituent une première réponse face à l'urgence, mais ils présentent de sérieuses limites. Notre propre expérience depuis 10 ans montre qu'un « numéro vert sec » est d'une efficacité limitée. Il ne suffit pas de suggérer à quelqu'un qui va mal d'appeler un numéro pour que l'acte se déclenche. Par pudeur, par ignorance, par crainte de paraître faible, l'idéologie du leadership empêche l'expression d'une parole de faiblesse chez les agriculteurs et annihile tout acte de demande de soutien. **Une main tendue ne suffit pas. Encore faut-il qu'elle soit saisie !**

Pour résoudre ce problème, il est nécessaire de fournir un chaînon manquant entre la demande latente de l'agriculteur en difficultés et l'offre de dispositifs de soutien ou d'écoute. Notre méthode consiste à interroger l'agriculteur directement, qu'il soit ou non en souffrance. Pour ce faire, il est nécessaire de ne pas se focaliser sur la seule souffrance mais d'élargir la question à la santé globale et de dépister le cas échéant celles et ceux qui sont en difficultés, voire en détresse.

Amarok e-Santé existe déjà pour les entrepreneurs non-agricoles. À ce jour, plus de 35 Services de Prévention et de Santé au Travail l'ont mis en œuvre. Mais il fallait adapter les stressseurs et les satisfacteurs aux spécificités du monde agricole. C'est aujourd'hui chose faite grâce au partenariat avec la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire et la MSA du Languedoc, et à la suite de l'audition avec les sénateurs CABANEL et FERRAT⁹ et le député Olivier DAMAISIN.

C'est le mercredi 2 novembre 2022 que l'UNEP a testé pour la première fois le dispositif « Amarok e-Santé Agri ». Ont suivi la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire (14 décembre 2022) puis la MSA Languedoc (25 janvier 2023).

⁹ Les résultats de l'étude AMAROK ont été présentés aux rapporteurs lors de leur déplacement en Saône-et-Loire le 4 février 2021 (cf. p.65 du « Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires économiques sur les moyens mis en œuvre par l'État en matière de prévention, d'identification et d'accompagnement des agriculteurs en situation de détresse », Sénat, Session ordinaire de 2020-2021, n°451.



« Amarok e-Santé Agri » : ça marche !

Les premiers résultats du dispositif au 15 février 2023

Le premier enseignement est que le dispositif a parfaitement fonctionné et a permis d'orienter les agriculteurs en fonction de leurs réponses. « *Amarok e-Santé Agri* » permet de faire de la personnalisation de masse (ou mass-customization) en donnant le moyen à l'agriculteur de pouvoir personnaliser le service rendu.

La population globale de notre échantillon est de 714 agriculteurs et agricultrices. Cette population se répartit en 70,17% d'hommes et 29,83% de femmes. La répartition sectorielle est de 33% viticulture, 27,3% paysages, 8,4%% de polyculture, poly-élevage, 5,74% d'Horticulture, maraîchage, 5% de Bovins mixte, 4,2% de Ovins, 2,24% de Grandes cultures, 1,9% Bovins lait, 1,4% fruits, 0,84% porcins, volailles, 9,8% autres.

Chiffres établis au 15 février 2023

Population	Nombre d'évaluations de santé terminées	Balance positive (%/Nombre)	Nombre de dépistage du risque de Burnout	Déclenchement d'alerte (score burnout >5,5/7) (%/Nombre)
Chambre d'agriculture 71	79	27 (34,2%)	43	11 (13,92%)
MSA Languedoc	460	143 (31,1%)	212	34 (7,4%)
Union Nationale Entreprises du Paysage	175	102 (58,3%)	53	8 (4,6%)
TOTAL	714	272 (38,09%)	308	53 (7,4%)

Plusieurs résultats méritent notre attention. Le premier est le taux d'agriculteurs dont la balance de santé au travail est positive. Ensuite, le nombre de tests de dépistage du risque de burnout et enfin le taux de déclenchement d'alerte (lorsque le score de risque de burnout dépasse le seuil d'alerte défini) : les mains tendues.

Globalement, le taux de salutogenèse au travail est de 39,09% avec des différences entre l'UNEP dont la population est la plus fréquente en salutogenèse (58,3%) et la MSA Languedoc où le taux est seulement de 31,1%.

Le dispositif est programmé de manière à réaliser un dépistage du risque d'épuisement et à déclencher une alerte en cas de seuil dépassé. Sur les populations étudiées, les pourcentages en risque de burnout nécessitant une intervention sont de 4,6% pour l'UNEP, de 7,4% pour la MSA Languedoc et de 13,92% pour la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire.

Les fréquences des stressseurs et des satisfacteurs sont les suivantes :





Palmarès des stresseurs

Dans cette partie, retrouvez le palmarès des stresseurs les plus rencontrés par votre population.





Les satisfacteurs les plus fréquents sont liés à la vie familiale, véritable pilier du bien-être agricole, et à la satisfaction des clients. En ce qui concerne les stressseurs, c'est la surcharge de travail qui arrive en tête. Mais l'incertitude et la conjoncture sont aussi des stressseurs fréquents qui attestent d'une moindre maîtrise de son destin dans le secteur agricole par rapport à d'autres activités d'entrepreneurs indépendants. On observera aussi la pression sociétale et le manque de reconnaissance.

Les partenaires du dispositif

Amarok e-Santé Agri



Cédric SAUR, viticulteur, Président de la MSA Languedoc

Pourquoi la MSA Languedoc a noué un partenariat avec AMAROK ?

A la MSA Languedoc, nous travaillions sur le mal être depuis trois ans. Mais on sentait bien qu'il fallait aussi parler le bien-être. Lorsque le sénateur Cabanel m'a parlé d'Amarok, j'ai trouvé que les solutions étaient innovantes et qu'elles allaient dans le bon sens. J'affirme que l'on peut vivre heureux en étant agriculteur et objectiver sa situation avec des facteurs positifs

Quels sont les retours de cette première mise en œuvre d'Amarok e-Santé Agri pour la MSA Languedoc ?

Le retour en nombre est plutôt satisfaisant. Plusieurs centaines ont répondu, ce qui prouve que l'on répond à un réel besoin. Nos retours sont positifs. Les outils d'analyse permettent d'avoir une objectivation de sa propre situation. L'agriculteur souffre aujourd'hui d'un sentiment de manque de reconnaissance. Ce qui est paradoxal car on a besoin des agriculteurs trois fois par jour. On a un fort enjeu de renouvellement des générations et il est important de montrer les aspects positifs de notre métier comme la passion. Il faut continuer à développer une qualité agricole.

Pour tout contact : Mme Sylvie PARENTI - MSA du Languedoc - Chargée des Relations Publiques & Evènementiel

Tél : 04 67 34 80 91 / Port : 06 86 05 46 23.



Laurent BIZOT, entrepreneur, Président de l'UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysage)

Comment avez-vous connu l'Association AMAROK ?

En fait j'ai d'abord connu le Professeur TORRES en conférence avec le Centre des Jeunes Dirigeants, et ensuite lors d'une intervention à Beaune en Bourgogne avec l'UNEP. A l'époque, je n'étais pas encore président. Lorsque j'ai pris la présidence de l'UNEP, j'ai souhaité aller plus loin et à la suite d'une nouvelle intervention à Lille sur la santé des entrepreneurs, Olivier TORRES nous a parlé de son intention de créer le dispositif 'Amarok e-santé agri' sur la base des recherches de son équipe. Nous lui avons immédiatement donné notre accord pour participer.

Quels sont les retours de cette première mise en œuvre d'Amarok e-Santé Agri pour l'UNEP ?

Les entrepreneurs passent leur temps à s'occuper de leurs salariés mais eux, ils s'oublient. Comme s'ils n'avaient aucun souci. Alors que le sujet devient évident, dès lors qu'on en parle. Aujourd'hui, au sein de l'UNEP, nous évoquons fréquemment lors de nos assemblées ce sujet de la santé des entrepreneurs. C'est un sujet qui parle à tout le monde. Le dispositif permet de sensibiliser les entrepreneurs à ce sujet et permet d'affirmer que les entrepreneurs sont aussi légitimes à parler de leur problème.

Pour tout contact : Ariane SELINGER, Directrice de Communication à l'UNEP, Tel : 06 83 39 67 51



Bernard LACOUR, éleveur, Président de la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire

**Votre chambre d'agriculture est en partenariat avec AMAROK depuis 2017.
Quel a été l'élément déclencheur ?**

Le point de départ est hélas une série de suicides qui a secoué le monde de l'agriculture en Saône-et-Loire. A l'époque, on a été confronté à la question de la santé mentale et du mal être. Et on voulait apporter des solutions. Mais il faut reconnaître qu'il n'y avait pas encore grand-chose sur ce sujet. D'autant qu'il faut rester humble dans ces cas car le fondement suicidaire est souvent multifactoriel. On a donc cherché des solutions et c'est ainsi qu'avec AMAROK nous avons créé un observatoire de la santé des agriculteurs de Saône-et-Loire en partenariat avec le département. Notre volonté était d'apporter des solutions concrètes.

Quels bénéfices tirez-vous d'Amarok e-Santé Agri ?

A mes yeux, le plus gros bénéfice est d'avoir trouvé un moyen permettant aux chefs d'entreprises agricoles, en toute intimité, de pouvoir s'exprimer sur leur situation personnelle. Les agriculteurs ont tendance à s'oublier et à privilégier leur entreprise à leur détriment. Il n'est pas dans leur culture d'aller voir un médecin, encore moins un psychologue. Or, le dispositif Amarok e-Santé permet de pouvoir exprimer son ressenti en garantissant l'anonymat. Et si c'est nécessaire, l'agriculteur a la possibilité d'entrer en contact avec un spécialiste de la santé sans aller consulter. Il n'a pas à déplacer physiquement. C'est ce que nous appelons dans notre chambre la politique de la « main tendue ». La consultation à distance facilite l'expression du ressenti de ceux qui ne vont pas bien.

Mais il n'y a pas que des situations difficiles. Si le mal être est une réalité, il existe aussi un bien être des agriculteurs. Et pour celles et ceux qui vont bien, il faut éviter la dépression collective, consolider l'espoir qu'on peut avoir dans l'agriculture.

Pour tout contact : M. Bernard LACOUR, Président de la chambre de Saône et Loire, Tel : 06 70 59 22 81.



Sous la patronage de Henri CABANEL, viticulteur, Sénateur de l'Hérault¹⁰

Comment avez-vous connu AMAROK ?

Dans la mission qui était la nôtre, on souhaitait avec la sénatrice FERAT aller à la rencontre des départements. C'est en auditionnant la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, très active sur le sujet de la santé des agriculteurs, que j'ai découvert l'Observatoire Amarok. Quelle n'a pas été ma surprise d'apprendre qu'AMAROK était localisé dans mon propre département de l'Hérault. J'ai donc immédiatement enchaîné une visite dans les locaux de l'Observatoire pour assister à une démonstration du dispositif 'Amarok e-santé' dédié à l'évaluation de la santé des entrepreneurs avec un système d'alerte en cas de repérage de risque.

Dans votre rapport, vous appeliez de vos vœux l'adoption du dispositif Amarok e-Santé par le monde agricole. Pourquoi ?

Ce qui m'a plus, c'est l'optique positive. A ma connaissance, c'est le seul outil qui aborde la santé de manière globale, dans son volet négatif (pathogène) mais aussi dans son volet positif (salutogène). La salutoegenèse a été pour nous une découverte. C'est cette originalité qui fait que nous avons souhaité valoriser ce dispositif mais il fallait l'adapter aux spécificités du monde agricole. A cette fin, j'ai rapidement mis AMAROK en relation avec la MSA Languedoc, laquelle a immédiatement perçu l'intérêt de ce dispositif.

Grâce à 'Amarok e-santé agri', l'Agriculteur peut en toute confidentialité évaluer et repérer les événements personnels et professionnels qui le stressent le plus mais aussi qui lui procurent le plus de satisfaction dans son travail. Il dispose ainsi d'un véritable tableau de bord qui lui permet de pouvoir agir le plus en amont possible.

Pour tout contact : Mme Florence COMBES BOULARD – Directrice de cabinet – 06 31 74 16 57

¹⁰ Co-auteur avec la sénatrice Françoise FÉRAT du rapport d'information fait au nom de la commission des affaires économiques : "Suicides en agriculture : mieux prévenir, identifier et accompagner les situations de détresse"

ANNEXE 1

Amarok régulièrement auditionné et cité sur la question de la santé des entrepreneurs patrimoniaux

- 2019, 2 Octobre - RAPPORT D'INFORMATION FAIT au nom de la commission des affaires sociales sur la santé au travail, Par les sénateurs M. Stéphane ARTANO et Mme Pascale GRUNY- **(Amarok auditionné et cité 5 fois).**
- 2020, 1^{er} décembre – RAPPORT sur l'identification et accompagnement des agriculteurs en difficulté et prévention du suicide, Par le député M. Olivier DAMAISIN - **(Amarok auditionné et cité 11 fois).**
- 2021, 19 Février - RAPPORT DE LA MISSION « JUSTICE ÉCONOMIQUE » SOUS LA DIRECTION DE GEORGES RICHELME **(Amarok cité une fois).**
- 2021, 17 mars, RAPPORT D'INFORMATION n°451 FAIT au nom de la commission des affaires économiques (1) sur les moyens mis en œuvre par l'État en matière de prévention, d'identification et d'accompagnement des agriculteurs en situation de détresse, Par les sénateurs M. Henri CABANEL et Mme Françoise FÉRAT **(Amarok auditionné et cité 12 fois).**

ANNEXE 2

Concrétiser l'une des recommandations du Rapport Cabanel – Férat

Il est écrit dans le rapport n°451 des sénateurs Cabanel et Férat (2021) : « L'étude de l'observatoire AMAROK présente cette spécificité d'être une des rares (si ce n'est la seule) à tenter de quantifier la détresse agricole, et non uniquement de mesurer le phénomène de surmortalité par suicide, qui ne se concentre par définition que sur l'expression ultime de cette détresse. Son fonctionnement, qui repose sur l'envoi très régulier de questionnaires, permet en outre de mesurer finement l'évolution de la situation. Les rapporteurs recommandent donc d'expérimenter de tels partenariats dans d'autres départements, afin de disposer d'une vision plus large du degré de mal-être qui peut s'abattre sur certains agriculteurs. Idéalement, ces partenariats dupliqueraient celui de Saône-et-Loire et seraient noués entre l'observatoire AMAROK et les chambres d'agriculture ».

Recommandation n° 21

Expérimenter l'indicateur d'épuisement professionnel d'Amarok dans plusieurs départements, en partenariat avec les chambres d'agriculture, et prévoir que les coordonnées renseignées volontairement par l'agriculteur soient directement transmises à la cellule départementale d'identification et d'accompagnement.

Dans Rapport d'information n°451 fait au nom de la commission des affaires économiques (1) sur les moyens mis en œuvre par l'État en matière de prévention, d'identification et d'accompagnement des agriculteurs en situation de détresse, Par les sénateurs M. Henri CABANEL et Mme Françoise FÉRAT (17 mars 2021).

ANNEXE 3

Exemples de messages adressés aux agriculteurs,

Message de la MSA Languedoc

Chers agricultrices et agriculteurs,

L'Observatoire AMAROK créé par le Professeur Olivier TORRES de l'Université de Montpellier et MBS souhaite concevoir une échelle de mesure de la santé au travail des agriculteurs en fonction des événements de vie auxquels ils sont confrontés.

Le questionnaire en ligne garantit l'anonymat et ne dure que **15 mn montre en main**.

Votre participation est précieuse car elle va permettre de pondérer les événements en fonction du stress et de la satisfaction qu'ils procurent. A l'issue de cette récolte de données, un dispositif verra le jour.

La MSA soutient ce projet innovant et à forte valeur ajoutée sociétale pour nos métiers. Merci de contribuer à ce projet d'envergure nationale.

La santé de l'agriculteur(riche) est le premier capital de son exploitation agricole.

Cliquez ici pour répondre aux questions

MSA Languedoc

Message de la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire.



Dans le cadre du travail engagé depuis 3 ans, en partenariat entre la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire et l'Observatoire AMAROK, nous recherchons 60 agriculteurs ou agricultrices volontaires pour se prêter à une expérimentation sur la santé des agricultrices et des agriculteurs.

L'objectif est de construire un outil numérique évaluant la santé des agriculteurs sur la base des événements de vie professionnels et personnels vécus. Nous voulons partir du réel vécu des agriculteurs, pris dans leur grande diversité de métier et de situations économiques et sociales.

A cette fin, nous avons besoin de 60 volontaires acceptant de répondre une fois par mois à un entretien téléphonique d'une durée de 10 mn montre en main. L'enquête commencera au mois de juin et se terminera en septembre/octobre. Les prises de rendez-vous seront flexibles et adaptées à vos agendas.

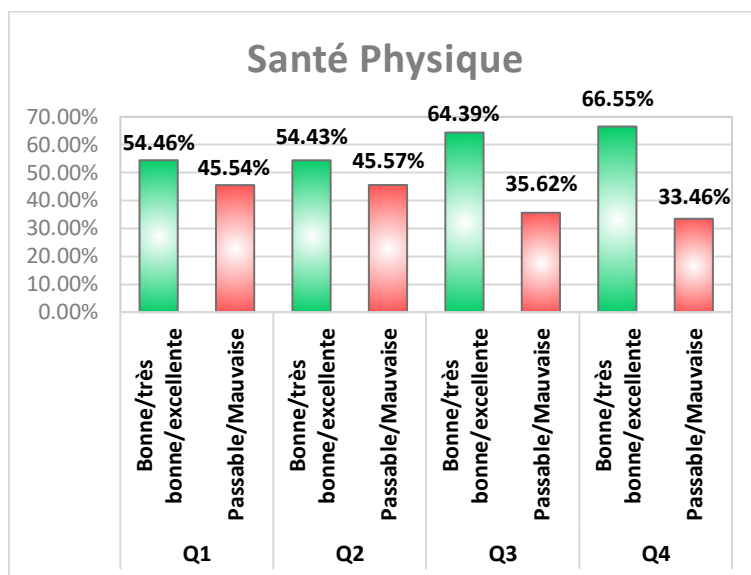
Si vous acceptez de vous prêter à cette enquête, merci de nous répondre par retour de mail à l'adresse suivante (METTRE UNE ADRESSE SOIT DE LA CHAMBRE SOIT D'AMAROK) : en précisant 1) nom 2) prénom 3) adresse email et 4) numéro de téléphone où l'on peut vous joindre. Seules les 60 premières réponses seront prises en compte.

Bernard LACOUR	Jean-Jacques LAHAYE	Olivier TORRES
Président Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire	Vice-Président Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire	Président Observatoire AMAROK

ANNEXE 4

Bilan de l'Observatoire AMAROK avec la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire

1) Santé physique



2) Santé mentale

